COLLECTIF NATIONAL POUR LES DROITS DES FEMMES Définitif

CAHIER DE DOLEANCES issu des ETATS GENERAUX des 3 et 4 décembre 2011

Cinq ans. Cinq ans que l'homme stipendié par le patronat pour transformer de fond en comble la société française est à la manœuvre. Cinq ans qu'il détruit les services publics, déchiquette le code du travail, décime la fonction publique et parallèlement fait s'envoler les profits des entreprises du CAC 40. Cinq ans qu'il fait table rase de tous les acquis sociaux, qu'il nous concocte, de façon encore plus affirmée que ses prédécesseurs un vivre ensemble où le fric est roi, où tout s'achète et tout se vend, la santé, l'éducation par exemple. Dans le sillage de son volontarisme de destruction il n'y a que chômage, misère, peur du lendemain et spectre de l'extrême droite d'une part, bonus, stock options et profit maximum d'autre part.

Il y a peu encore Sarkozy nous chantait les louanges de la mondialisation, des délocalisations et du capitalisme financier. Ceux -ci étaient devenus notre horizon indépassable, nous étions enfin parvenus à la fin de l'Histoire. Puis vint la crise des subprimes, de leur modèle de société triomphant, basé sur le vent de la finance. Et maintenant arrière toute : nos gouvernants sont devenus les chantres du « Produisons français » et de la réindustrialisation. Sarkozy dit même vouloir taxer les transactions financières et n'avoir plus qu'un seul crédo : la relocalisation. De la poudre aux yeux pour parallèlement en rajouter une couche sur la suppression de nouvelles cotisations sociales pour les patrons et sur l'augmentation de la TVA, anti-sociale s'il en est !

Crise, dette, déficits, rigueur, il faut continuer à faire la part belle au patronat pour juguler ces fléaux qu'il a lui même créés.

Las, toutes ces gesticulations et mensonges ne prêteraient qu'à rire si ça n'était pas aux pauvres de payer la dette accumulée pour favoriser les riches. Et parmi les pauvres, les plus pauvres sont les femmes. Bien qu'elles aient investi en masse le marché du travail à partir des années 60, leur emploi n'est toujours pas considéré comme légitime : avec un salaire moyen inférieur à 27% à celui des hommes,tous temps de travail confondus, leur salaire reste un salaire d'appoint. Et ce sont elles aussi qui sont les n°1 des temps partiels et même très partiels, des chômeurs.

Les inégalités structurelles dont elles souffrent sur le marché de l'emploi se retrouvent dans tous les autres domaines : le démantèlement de l'hôpital public, orchestré par la loi Hôpital Patient Santé Territoire, provoque la fermeture de CIVG. Les femmes sont toujours victimes de violences spécifiques parce qu'elles sont femmes. Ce sont elles qui, en raison de la casse systématique des services publics attaqués de toute part ou même carrément de leur absence, prennent en charge aux deux bouts de la vie, les tous petits comme les plus anciens, etc.

Réuni en États généraux, les 3 et 4 décembre 2011, le Collectif national pour les Droits des Femmes a voulu prendre la mesure exacte de la condition des femmes en France, ici et maintenant. A l'aune de la situation nouvelle, générée par la dégradation considérable des circonstances de vie de la majorité des personnes, il a jugé indispensable de « revisiter » ses analyses et revendications Vous tenez entre les mains le résultat de son travail : un cahier de doléances, un ensemble de revendications qui s'appuie sur ce que les femmes, notamment les plus pauvres et les plus précaires, ont besoin pour changer radicalement leur vie. Des revendications qui s'appuient aussi sur les résistances qui se lèvent dans le monde et dont les femmes sont largement partie prenante. Des revendications ambitieuses, visant à en finir avec les inégalités structurelles femmes /hommes.

Vous adhérez à notre combat ? Venez nous rejoindre!

POUR L'ÉGALITÉ COMPLÈTE ET EFFECTIVE DANS L'EMPLOI ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, NOUS EXIGEONS :

- l'égalité salariale et professionnelle,
- des droits sociaux nouveaux et propres à chaque individu-e,
- des campagnes d'information pour le partage des tâches parentales, familiales et domestiques.

Pour un droit réel à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes occupant des emplois comparables en termes de qualifications, responsabilités, charges physiques, mentales et nerveuses associées : « A travail de valeur égale, salaire égal », nous exigeons:

• la suppression définitive des écarts salariaux et le rattrapage immédiat de tous les écarts de salaire entre les

femmes et les hommes, sous peine d'une pénalisation financière réellement dissuasive des employeurs et dans l'immédiat la revalorisation des métiers et l'augmentation des salaires dans tous les secteurs professionnels féminisés.

Nous revendiquons aussi le droit à des emplois de qualité, c'est-à-dire :

- que les temps complets en CDI soient la règle, avec un revenu mensualisé,
- une réelle réduction du temps de travail pour toutes et tous sans flexibilité ni annualisation, ni réduction de salaire et avec embauches correspondantes,

Et nous exigeons dans l'immédiat :

- la transformation des contrats à temps partiels en temps complet pour celles et ceux qui le souhaitent,
- le strict encadrement des embauches à temps partiels et en particulier des temps partiel de courte durée qui ne donnent pas accès à une couverture sociale,
- la stricte limitation du travail de nuit, du week-end et, en dehors des horaires « habituels », aux seules activités où c'est indispensable
- la suppression du morcellement des horaires pour les temps partiels ainsi que des temps d'astreinte non rémunérés,
- la requalification des contrats précaires en CDI,
- la requalification des contrats dans les entreprises de sous-traitance en contrats identiques à ceux de leurs donneurs d'ordre.
- l'application effective des 35 heures, sans flexibilité et avec embauches correspondantes
- une formation professionnelle continue, rémunérée et qualifiante sur le temps de travail, représentant au moins 10% du temps de la vie active, ouverte à toutes et tous, prenant en compte les acquis de l'expérience, pour favoriser la mixité dans tous les domaines professionnels.

Nous revendiquons aussi le droit à une retraite décente et donc :

- l'abrogation de toutes les lois sur les retraites depuis 1993
- la retraite par répartition dès 60 ans et à taux plein après 37,5 ans de cotisations
- une pension minimum égale au Smic mensuel pour toutes et tous

POUR DES DROITS PROPRES A CHAQUE INDIVIDU-E

Afin que chaque personne puisse disposer des moyens d'une véritable autonomie, nous exigeons l'instauration de droits propres à toutE individuE, en lieu et place des droits dérivés de ceux du conjoint - tels que les droits au revenu, à la formation, à la santé, au logement, à un titre de séjour

NOUS EXIGEONS

- l'individualisation de tous les droits à allocation,
- un revenu garanti au moins égal à 80 % du Smic, assorti de cotisations de maladie et de retraite, pour toute personne au chômage ou en formation dès l'âge de 16 ans,
- l'abrogation des lois de réforme de la Sécurité sociale depuis 2004 et une protection sociale de haut niveau pour chacune et chacun, et plus encore pour les personnes en situation de précarité ou de pauvreté
- l'individualisation de l'impôt sur le revenu,
- une politique plus juste du droit des enfants et, la fiscalité n'ayant pas pour fonction de remplacer la politique familiale, le remplacement des parts attribuées par enfant par un système d'aide forfaitaire pour chaque enfant.
- l'adoption plénière accessible à toute personne, lesbienne, homosexuelle, hétérosexuelle, remplissant les conditions énoncées par la loi, sans exigence de fonctionnement en couple,

Tout cela nécessite l'arrêt immédiat de toutes les exonérations de cotisations sociales patronales (bas salaires, heures supplémentaires...), un élargissement de l'assiette des cotisations sociales vers les hauts revenus versés dans les entreprises, complété nécessairement par une réforme de l'ensemble de la fiscalité nationale et territoriale.

POUR L'EGALITE AU SEIN DES FAMILLES, NOUS EXIGEONS :

- un allongement du congé maternité, avec maintien du droit à la retraite quelque soit le nombre d'enfants
- un allongement du congé de paternité ou co-parental
- un congé parental plus court et mieux rémunéré avec obligation de partage entre co-parents
- le passage à l'imposition séparée des personnes.

POUR DEFENDRE ET DEVELOPPER NOS SERVICES PUBLICS

Nous exigeons le maintien, le développement et la création de services publics dans tous les domaines (petite enfance, éducation, santé, prise en charge des personnes dépendantes, action sociale...), avec des emplois pérennes et des qualifications reconnues,

Ce qui implique la titularisation de tous les précaires des fonctions publiques, d'état, territoriale et hospitalière et la sauvegarde des associations à but non lucratif de défense des femmes et des lesbiennes remplissant des missions de service public. Celles ci doivent se voir allouer des budgets adéquats leur permettant de fonctionner réellement.

Nous exigeons la création de véritables services publics de la petite enfance et de la prise en charge des personnes dépendantes :

Cela veut dire:

• la création d'un grand service public de la petite enfance de 0 à 5 ans, qui se décline sous des formes diverses (haltegarderies, crèches, écoles maternelles...), gratuits à tous niveaux à l'exemple de l'école maternelle,

et dans l'immédiat :

- le maintien de la possibilité d'entrer à l'école maternelle à partir de 2 ans au choix des parents, avec obligation d'accueil pour l'Etat et les communes.
- la création d'au moins 500 000 places en crèche dans des établissements d'accueil de qualité avec reconnaissance des compétences et qualifications des professionnel-les de la petite enfance,
- la reconnaissance d'un droit universel à une prise en charge à 100% des frais occasionnés par la perte d'autonomie, qui a vocation à être assuré par la sécurité sociale. Le système mis en place doit être obligatoire, universel et solidaire, offrant une égalité de traitement et d'accès sur tout le territoire. Ce service public doit décharger les aidant-es familiaux en permettant leur remplacement progressif mais complet par des personnels professionnels.
- la construction d'équipements pour tous les âges avec la participation conséquente de l'État et non à la seule charge des communes et des départements.

POUR LE DROIT À DISPOSER DE SON CORPS, NOUS EXIGEONS

- L'abrogation de la loi Hôpital Patients Santé Territoire (HPST)dite loi Bachelot ;
- L'application totale de la loi du 4 juillet relative à la contraception et à l'avortement, comprenant les 3 séances d'information à la sexualité dans tous les établissements scolaires, le délai pour l'IVG jusqu'à 14 semaines, la suppression de l'entretien préalable à l'IVG sauf pour les mineures; l'accès à la contraception gratuite pour les mineures; pour les mineures en demande d'IVG: anonymat, non-obligation de l'autorisation parentale et accompagnement par un E adulte majeur E de son choix.
- Le remboursement de tous les contraceptifs.
- La réévaluation de la tarification de l' IVG à hauteur de la tarification du traitement d' une fausse couche spontanée.
- La formation spécifique de tous les personnels de santé qui participent à ces activités.
- Le remboursement de tous les frais et examen obligatoires liés à 1' IVG (ex échographie de datation) ; tous les examens doivent pouvoir être pratiqués à 1' hôpital public.
- L'abrogation de toutes les franchises ; maintien de l' Aide Médicale d'État AME gratuite.

Nous nous prononçons pour des CIVG:

-soit sous forme de structure de l'établissement hospitalier (unité fonctionnelle, département), avec une équipe soignante dédiée et motivée à l'ensemble des questions de planification, formée à la contraception et aux techniques d'avortement, pourvue de moyens humains et matériels adaptés.

-soit inclus dans un centre de santé public.

NOUS EXIGEONS EN SUS

- La généralisation de la possibilité d'accès à la Procréation Médicalement Assistée pour les femmes.
- La possibilité d'une éducation collective sans appropriation de l'enfant, par le biais de l'adoption, de l'accès à la co-parentalité ou à la beau-parentalité.

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES:

Malgré la loi du 9 juillet 2010, qui est une avancée et dont nous réclamons l'application complète et effective, il reste d'importantes lacunes.

- Nous exigeons une loi-cadre qui prenne en compte globalement tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes et qui nous permette d'opérer un saut qualitatif dans l'appréhension de ces violences. Cette loi doit concerner l'ensemble des violences faites aux femmes (qu'elle définira en préambule) et inclure les aspects préventifs et éducatifs de lutte contre les stéréotypes sexistes et lesbophobes, de formation de tous les professionnels, d'accueil et de soutien, de santé, d'hébergement, d'emploi, de solidarité matérielle, institutionnels, judiciaires et pénaux, de réinsertion des agresseurs.
- Nous exigeons que les associations féministes conservent leurs missions de service public auprès des victimes qui leur sont conférées, ce qui implique non seulement le maintien des moyens financiers qui leur étaient accordés mais aussi leur augmentation.
- Nous exigeons aussi que des moyens soient dégagés pour permettre un contrôle de l'application des lois existantes sur les violences faites aux femmes. Nous exigeons qu'une commission de contrôle multipartite soit mise en place où siègeraient les pouvoirs publics, des parlementaires et des associations de défense des droits des femmes.
- Nous exigeons également un Observatoire national des violences faites aux femmes. Cet Observatoire s'appuierait sur une équipe de chercheurEs pluridisciplinaire avec une méthode de travail rigoureuse et avec la participation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche. Nous ne pouvons compter sur l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales pour faire ce travail.
- Contre le système prostitutionnel plus spécifiquement, nous exigeons l'abrogation du délit de racolage et la mise en œuvre d'une politique de responsabilisation et de pénalisation du client de la prostitution. Nous

exigeons aussi la traque des proxénètes et la mise en œuvre d'une réelle politique de réinsertion des personnes prostituées. Nous nous élevons contre le système prostitutionnel institutionnalisé que signifierait la création d'un corps « d'aidantEs sexuelLEs » pour les personnes handicapées

EN MATIERE D'EDUCATION, NOUS EXIGEONS:

- une véritable politique éducative nationale non sexiste ni lesbophobe, intervenant dès le début de la vie et à tous les stades de la socialisation,
- **des campagnes d'information** qui permettent la construction de chaque individuE en toute indépendance et qui contribue enfin à un réel partage des responsabilités et des tâches parentales, familiales et domestiques entre les hommes et les femmes,
- la prise en compte dans l'éducation de la problématique des rapports de domination des hommes sur les femmes et de la construction sociale des rôles féminins et masculins, tant au niveau des programmes que de l'orientation scolaire et professionnelle.

EN MATIERE INSTITUTIONNELLE, NOUS EXIGEONS UN MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES

- s'appuyant en amont sur un organisme regroupant l'ensemble des associations féministes, dans le but de consultation et de travail en commun.
- participant transversalement à tout travail des autres ministères pour que toute conséquence négative sur la situation des femmes des lois, décrets et règlements soit décelée et évitée,
- directement en charge des questions internationales concernant les femmes, depuis les conférences mondiales jusqu'au développement durable,
- et ayant la garantie d'être doté de budgets adéquats.

POUR UN STATUT AUTONOME POUR LES FEMMES IMMIGRANTES, NOUS EXIGEONS :

- l'obtention d'un titre de séjour individuel non susceptible d'être remis en cause en cas de rupture conjugale et permettant de travailler.
- l'accès à des formations qualifiantes, une reconnaissance des diplômes acquis dans les pays d'origine, et de réelles possibilités d'apprentissage de la langue française,
- l'élargissement de l'accès aux statuts de demandeuse d'asile et de réfugiée pour les femmes ayant été victimes de violences sexistes et lesbophobes dans leur pays,
- la régularisation des travailleuses et travailleurs sans papiers

CONTRE LES RESTRICTIONS AUX LIBERTES ET A LA DEMOCRATIE, CONTRE LE DEVELOPPEMENT DE L'ORDRE MORAL, QUE VEULENT NOUS IMPOSER LES EXTRÊMES DROITES, NOUS EXIGEONS :

- des droits sociaux et économiques égaux pour les françaisEs, étrangerEs et immigréEs sur le territoire national.
- Le rétablissement du droit du sol et le droit à la citoyenneté.
- L'arrêt des expulsions et des retenues en centres de rétention.

NOUS REFUSONS:

- l'instauration d'un salaire parental qui serait, de fait, un salaire maternel.
- Le dualisme scolaire confessionnel et patronal et le financement de l'école privée : les fonds publics doivent aller à l' École publique, les fonds privés à l'École privée
- la censure morale ou religieuse sur les programmes scolaires, les recherches universitaires et la vie culturelle et sociale en général.
- l'exclusion en matière de droits sociaux, de systèmes d'enseignement, d'activité politique et syndicale sur des critères de nationalité et de religion
- tous les intégrismes et sommes solidaires avec les femmes qui en sont victimes
- la réforme territoriale qui éloigne les citoyens des décisions et exclue particulièrement les femmes. Nous voulons faire vivre une vraie démocratie,

INTERNATIONAL : LES FEMMES, UN ENJEU PLANÉTAIRE

Nous entendons affirmer nos solidarités avec les femmes qui luttent dans le monde pour l'égalité, la liberté, la dignité et la démocratie. L'émancipation de ces femmes est la condition absolue des progrès de leurs sociétés. Elles exigent la séparation du politique et du religieux, et le choix des droits universels comme seul cadre de référence pour construire leurs démocraties. Nous sommes d'autant plus solidaires de ces luttes que nous sommes confrontées à des dangers multiples : régression des droits en période de crise économique, retour à l'ordre moral et même craintes désormais pour la paix dans le monde.

NOUS EXIGEONS:

- une diplomatie respectueuse de la souveraineté des peuples, des droits universels et des conventions internationales, une diplomatie qui ne marchande pas les droits des peuples et des femmes contre des intérêts économiques, qu'il s'agisse de ventes d'armes ou d'accès aux matières premières, à l'eau ou aux sources d'énergie ou autres,
- le soutien à toute initiative, comme la campagne pour la levée des réserves, visant à contraindre les gouvernements à tenir les engagements qu'ils ont pris en ratifiant la CEDAW.